

Décision

Générale

colonial

Décision n° 212 Congés.

n° 212

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 décembre 1908

Numéro JO

n° 134 du 01/01/1908

Date du numéro

1 janvier 1908

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur, en date du 4 décembre 1907, un congé adminis tratif de 7 mois à passer en France est accordé à M. Frangeul, Commis de I re classe des Douanes